



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 69049

Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les effectifs de son ministère. En effet, le Gouvernement a proposé une baisse de 7 500 du nombre d'emplois au sein de la défense pour la seule année 2015. Il souhaite savoir comment se répartira cette baisse au sein des différentes catégories de personnels de la défense. Par ailleurs il souhaite savoir comment le ministère de la défense va pouvoir faire face à ses engagements, notamment en matière d'opérations extérieures, avec de telles baisses des effectifs.

Texte de la réponse

Afin de parvenir, à l'horizon 2019, au nouveau modèle d'armée, adapté aux ambitions, au contexte stratégique et à la situation des finances publiques, défini par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale publié en 2013, le ministère de la défense devra réduire ses effectifs d'environ 34 000 postes (10 175 au titre de la loi de programmation militaire 2009-2014 et 23 500 au titre de la loi de programmation militaire 2014-2019). Dans ce contexte, la déflation nette des effectifs du ministère s'élèvera en 2015 à 7 500 équivalents temps plein et sera mise en oeuvre selon les modalités détaillées dans le tableau suivant :

CATÉGORIES de personnels		ÉVOLUTION des effectifs
Militaires	Officiers	- 1 000
	Sous-officiers	- 2 597
	Militaires du rang	- 2 750
	Volontaires	- 36
	Total militaires	- 6 383
Civils	Agents de catégorie A	+ 148
	Agents de catégorie B	- 14
	Agents de catégorie C	- 234
	Ouvriers de l'État	- 1 017
	Total civils	- 1 117

Total général	- 7 500
---------------	---------

Comme le prescrit la loi de programmation militaire, le ministère conduira cette politique de diminution de ses effectifs en s'attachant prioritairement à préserver les capacités opérationnelles des forces armées. En conséquence, pour la réalisation de l'objectif de déflation, une contribution plus importante sera demandée aux organismes de soutien, ainsi qu'aux structures organiques du ministère, notamment dans le cadre du regroupement sur le site de Balard de l'administration centrale, des états-majors, et des directions et services.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69049

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 novembre 2014](#), page 9592

Réponse publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10299